



Savièse, le 24 mars 2017

Imprimerie Beeger SA
Rue de l'Industrie 13
1950 Sion

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel le texte suivant :

COMMUNE DE SAVIESE

mise en charge des conduites communales d'irrigation

La Commune de Savièse avise les intéressés que les conduites d'irrigation seront mises en charge **pour le vendredi 14 avril 2017**. Toutes les prises branchées sur les conduites principales doivent être fermées pour **le vendredi 7 avril 2017**. Pour la zone touristique, la mise en charge sera ultérieure à celle prévue pour les villages.

Les consortages et les propriétaires privés sont responsables de leurs vannes et de leurs conduites. L'administration communale décline toute responsabilité en cas de gel ou de dommage pouvant résulter, lors de la mise en eau, de la non-observation de ce qui précède.

La traversée du tunnel du Prabé est fixée au mercredi 3 mai 2017.

L'administration communale

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

COMMUNE DE SAVIESE

Le Secrétariat communal

La Secrétaire

La Collaboratrice

M. - N. Reynard